



Règlement du concours GAGNEZ 1 des 15 montres de sport GARMIN VENU S3

1. Organisation

- 1.1. Ce concours GAGNEZ 1 des 15 montres de sport GARMIN VENU S3 avec obligation d'achat est organisé par Procter & Gamble DCE SRL dont le siège social est situé Temselaan 100, 1853 Strombeek-Bever, Belgique (« **Procter & Gamble** »).
- 1.2. Il n'est pas possible de participer à ce concours d'une autre manière que celle décrite dans le présent règlement.
- 1.3. La simple participation à ce concours implique l'acceptation de ce présent règlement sans qu'aucune réserve ni contestation ne puisse être prise en compte.

2. Concours

- 2.1. Ce concours débute le 08/05/2025 et se termine le 14/05/2025 à 23 :59 et se déroule exclusivement dans les magasins physiques et/ou en ligne de Delhaize en Belgique.

3. Conditions de participation

- 3.1. La participation à ce concours est ouverte à toute personne ayant atteint l'âge de 18 ans et qui habite en Belgique.
- 3.2. Aucun des employés fixes ou temporaires de Procter et Gamble, ou des entreprises qui sont liés à cette entreprise, ainsi que des tiers engagés par Procter & Gamble qui sont directement impliqués dans ce concours (p.ex. agences de publicité), ainsi que les membres de leurs familles respectives, ne peut participer à ce concours.
- 3.3. La participation est personnelle. Le participant doit être en mesure de prouver son identité et son âge à tout moment pour vérifier son identité et si les conditions de participation ont été remplies.

4. Règles de conduite

- 4.1. Les participants ne peuvent obtenir aucun droit et/ou recevoir aucune compensation pour leur participation à ce concours, autre que ce qui est explicitement décrit dans le présent règlement.
- 4.2. Procter & Gamble se réserve le droit d'exclure une personne de participer à ce concours, et si nécessaire de la poursuivre pénalement, en cas d'infraction au présent règlement ou en cas de fraude, abus, tromperie ou participation de mauvaise foi à ce concours. Toutes les personnes qui participent à ce concours de manière organisée en vue d'augmenter leurs chances de gain sont exclues de participation.

5. Participation

- 5.1. Afin de pouvoir participer valablement à ce concours, les participants doivent :
 - Le participant achète 5 (range 3+2) des produits participants énumérés au point 12 entre le 08/05/2025 et le 14/05/2025
 - Le participant doit ensuite se connecter ou s'enregistrer auprès <https://www.enviedeplus.be/delhaize-lottery-always>
 - Le participant doit indiquer ou confirmer son adresse mail.
 - Le participant doit télécharger le ticket de caisse complet indiquant la date d'achat et les produits achetés.
 - Le participant doit sélectionner une réponse aux deux questions du concours.
 - Le participant doit répondre à la question subsidiaire du concours.

5.2. Les questions sont les suivantes :

a) Questions principales

- Donnez un produit offert par Always, Tampax ou Always Discreet ?
 - Serviettes hygiéniques
 - Culottes
 - Tampons
 - Protège-slips
- Combien de couleurs y a-t-il dans le logo Always ?
 - 3
 - 2
 - 6
- Question subsidiaire
Pouvez-vous deviner le nombre d'inscriptions que nous recevrons pour ce concours le 14/05/2025 ?

5.3. La participation doit être enregistrée au plus tard le 14/05/2025 à 23 :59 (« **date de clôture** »). Les candidatures reçues après cette date et/ou les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées.

5.4. Seuls les formulaires de participations dûment et entièrement complétés sont considérés comme valables.

5.5. Chaque personne peut participer valablement plusieurs fois. Il n'y aura cependant qu'un seul prix par ménage (même nom et/ou même adresse et/ou même adresse email et/ou même numéro de compte bancaire).

5.6. Tous les coûts de participation à ce concours (p.ex. téléphone, liaison internet, timbres...) sont entièrement à charge du participant et ne peuvent en aucun cas être imputés à l'organisateur.

5.7. Procter & Gamble et les personnes ou tiers qu'elle engage ne sont pas responsables des inscriptions perdues, retardées, mal adressées, mal livrées, endommagées ou non livrées, ou des inscriptions qui ne sont pas reçues par Procter & Gamble ou qui ne le sont pas en temps voulu.

6. Les prix et gagnants

6.1. Il ne peut y avoir qu'un seul gagnant par ménage (même nom et/ou même adresse et/ou même adresse email et/ou même numéro de compte bancaire), sur base des conditions suivantes.

6.2. Les gagnants sont les personnes qui auront répondu correctement aux questions principales ainsi qu'à la question subsidiaire ou qui ont donné la réponse qui s'approche le plus de la bonne réponse. En cas d'ex-aequo, peu importe pour quel prix, le prix reviendra au participant qui a été le premier à participer au concours.

6.3. Les prix sont les suivants :

Il y a 15 gagnants au total et chaque gagnant recevra :

1 x MONTRE DE SPORT GARMIN VENU S3

6.4. Tous les prix sont personnels, non-transférables, non-échangeables et non-remboursables contre de l'argent.

6.5. Le(s) gagnant(s) recevra (recevront) le prix gagné dans un délai de 8 semaines, et en tout cas au plus tard 3 mois après la date du tirage au sort.

6.6. Les gagnants seront avertis par email.

6.7. Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus par les gagnants seront perdues et ne seront pas réattribuées.

6.8. Procter & Gamble se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment rupture même momentanée de stock ou de prestation.

7. Droits et responsabilités de l'organisateur

7.1. Les participants reconnaissent participer à ce concours à leurs propres risques.

7.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables :

- a) En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste, les fournisseurs de services techniques ou d'internet, qui sont en charge du transfert de données et de l'hébergement du site web ;

- b) En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant suite à la participation à ce concours ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit ;
- c) En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, dû à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par post ou par email ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de ce concours ;
- d) (les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
- e) Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et
- f) Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour le concours et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.

Cette clause 7.2 n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

7.3. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et nonavenus.

8. Cas de Force Majeure – Réserve de prolongation

- 8.1. La responsabilité de Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure, le présent concours devait être modifié, écourté ou annulé (par exemple en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation ou d'autres circonstances échappant au contrôle de Procter & Gamble).
- 8.2. Procter & Gamble se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée.
- 8.3. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté de Procter & Gamble, ne seront pas réattribués.

9. Questions et remarques

- 9.1. Toute question ou remarque concernant le présent concours devra être envoyée par écrit endéans les 30 jours suivant la fin du concours au HighCo Data - GAGNEZ 1 des 15 montres de sport GARMIN VENU S3 – PB 19125 – 1733 Asse. Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai ne seront pas traitées.

10. Données personnelles

- 10.1. Dans le cadre de ce concours, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.
- 10.2. Procter & Gamble DCE SRL est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de ce concours et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble DCE BV – Service Consommateurs – BP 81 - 1090 Bruxelles. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données. Pour mieux adapter nos communications à vos centres d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponibles sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne <https://privacypolicy.pg.com/fr-FR/>

11. Dispositions finales

- 11.1. L'acceptation du présent règlement constitue également l'acceptation
- de toute décision nécessaire, et
 - de toute modification concernant le contenu du présent règlement,
- que les organisateurs auraient à prendre ou à faire afin de garantir le bon déroulement de ce concours en cas de force majeure ou en cas de survenance de circonstances exceptionnelles ou au cas où des circonstances indépendantes de leur volonté le justifieraient. Ces décisions et modifications sont définitives et sans appel.
- 11.2. Le présent règlement est également disponible sur simple demande écrite adressée à HighCo Data - GAGNEZ 1 des 10 ordinateurs de cyclisme GARMIN EDGE – PB 19125 – 1733 Asse en joignant une enveloppe préaffranchie.
- 11.3. Dans la mesure où ces conditions ne prévoient pas certaines situations, Procter & Gamble se prononce sur ces cas.
- 11.4. Le présent règlement est soumis au droit belge et tout litige, réclamation ou procédure judiciaire provenant de son application ou relatif au présent concours sera soumis au juge compétent des tribunaux de Bruxelles.

12. Produits participants :

EAN code	Product name
8700216247634	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES BOUTIQUE NOIRE TAILLE BASSE L X8
8700216247641	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES BOUTIQUE NOIRE TAILLE BASSE M X9
8001090893277	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES PLUS XL X7
8700216225007	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES NORMAL M X13
8700216247689	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES BOUTIQUE NOIRE L X8
8700216247764	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES BOUTIQUE L X8
8006540359761	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES 0% L X8
8700216116527	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES PLUS L X 16 VP
8700216247719	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES BOUTIQUE NOIRE M X9
8700216247795	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES BOUTIQUE M X9
8006540359792	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES 0% M X9
8700216225076	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES PLUS L X9
8700216116510	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES PLUS M X 18 VP
8700216225052	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES PLUS M X10
8700216225021	ALWAYS DISCREET CULOTTES POUR FUITES URINAIRES NORMAL L X11
4015400844570	ALWAYS DISCREET PROTEGE-SLIPS POUR FUITES URINAIRES PLUS X24
4015400675464	ALWAYS DISCREET PROTEGE-SLIPS POUR FUITES URINAIRES X28
8700216252881	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES SMALL X20
8700216213868	ALWAYS SERVIETTES ULTRA BIGPACK MAXI PROTECTION X14
8006540413210	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES SMALL 0% X20
8700216252638	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES SMALL MEGAPACK X50
8700216252621	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES ULTIMATE NUIT X6
8700216252621	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES ULTIMATE NUIT X6
8001841332154	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES BOUTIQUE NORMAL X10
8700216252911	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES LONG X10
8001841332307	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES BOUTIQUE LONG X8
8700216252751	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES ULTIMATE LONG PLUS X8
8001090899163	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM SECURE NIGHT X7
8700216227773	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM BIGPACK EXTRA SECURE NIGHT X12
8700216252560	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES VP ULTIMATE JOUR X12 OLYMPIC
8700216252539	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES VP ULTIMATE NUIT X12
8006540231173	ALWAYS SERVIETTES COTTON PROTECTION LONG X9
8001841385730	TAMPAX COTTON PROTECTION REGULIER X16

8001841385792	TAMPAX COTTON PROTECTION SUPER X16
8006540678435	ALWAYS SERVIETTES COTTON PROTECTION NUIT X8
8700216252836	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES NORMAL X12
8006540413241	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES NORMAL 0% x12
8700216332262	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES SP ULTIMATE JOUR X8 OLYMPIC
8006540231142	ALWAYS SERVIETTES COTTON PROTECTION NORMAL X11
8001090899286	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM BIGPACK SECURE NIGHT X14
8700216252492	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES NORMAL VP X24
8700216252706	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES MEGAPACK LONG X26
8001090899132	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM NUIT X8
8001090899255	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM BIGPACK NUIT X16
8006540822852	ALWAYS SERVIETTES ULTRA SECURE NIGHT EXTRA X8
8006540822883	ALWAYS SERVIETTES ULTRA BIGPACK SECURE NIGHT EXTRA X16
8006540708019	ALWAYS SERVIETTES BIO COTTON PROTECTION BIGPACK NUIT X16
8700216252799	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES VP LONG PLUS X16
8700216252959	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES NIGHT x16
8001090761187	ALWAYS SERVIETTES MAXI PROFRESH NUIT X12
4015400690252	TAMPAX PEARL COMPAK REGULIER X18
4015400690436	TAMPAX PEARL COMPAK SUPER PLUS X18
4015400690344	TAMPAX PEARL COMPAK SUPER X18
8006540822463	ALWAYS SERVIETTES ULTRA LONG X12
8006540822760	ALWAYS SERVIETTES ULTRA SECURE NIGHT X9
8006540822791	ALWAYS SERVIETTES ULTRA BIGPACK SECURE NIGHT X18
8001090899101	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM LONG X10
8006540822647	ALWAYS SERVIETTES ULTRA LONG PLUS X10
8001090899224	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM BIGPACK LONG X20
8700216252720	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES MEGAPACK NORMAL X30
8006540729298	ALWAYS DISCREET SERVIETTES POUR FUITES URINAIRES LONG 0% X10
8006540822524	ALWAYS SERVIETTES ULTRA LONG X14
8006540468111	TAMPAX COMPAK SUPER PLUS X22
8006540822678	ALWAYS SERVIETTES ULTRA BIGPACK LONG PLUS X22
8006540707982	ALWAYS SERVIETTES COTTON PROTECTION BIGPACK LONG X18
8006540806876	ALWAYS PROTEGE-SLIPS SINGLE TO GO X20
8006540584316	ALWAYS SERVIETTES MAXI NUIT X16
8006540806463	ALWAYS PROTEGE-SLIPS DAILY PROTECT LONG DEO X24
8006540769737	ALWAYS PROTEGE-SLIPS DAILY PROTECT LONG PLUS X24
8006540463352	TAMPAX COMPAK SUPER X24
8001090899071	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM NORMAL X12
8001090899194	ALWAYS SERVIETTES PLATINUM BIGPACK NORMAL X24
8006540736593	ALWAYS DISCREET INCONTINENCE SERVIETTES LONG+ 0% X8
8006540806395	ALWAYS PROTEGE-SLIPS DAILY PROTECT LONG X26
4015400690559	TAMPAX PEARL COMPAK SUPER MP X36
4015400690528	TAMPAX PEARL COMPAK REGULIER MP X36
8006540707951	ALWAYS SERVIETTES COTTON PROTECTION BIGPACK NORMAL X22
8006540806647	ALWAYS PROTEGE-SLIPS DAILY EXTRA PROTECT NORMAL SP X24
8006540822340	ALWAYS SERVIETTES ULTRA NORMAL X14
8006540822494	ALWAYS SERVIETTES ULTRA BIGPACK LONG X26
8006540452158	ALWAYS SERVIETTES MAXI LONG X20

8006540806807	ALWAYS PROTEGE-SLIPS DAILY FRESH NORMAL DEO X30
8006540846513	ALWAYS PROTEGE-SLIPS DAILY FRESH NORMAL X30
8006540235935	TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION REGULIER X14
8006540235980	TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION SUPER X14
8006540822197	ALWAYS SERVIETTES ULTRA NORMAL X16
8001841388724	ALWAYS PROTEGE-SLIPS COTTON PROTECTION NORMAL X28
8006540434734	ALWAYS PROTEGE-SLIPS COTTON PROTECTION LONG X24
8006540458945	TAMPAX COMPAK LÉGER SP X24
8006540463147	TAMPAX COMPAK REGULIER X24
8006540688892	ALWAYS PROTEGE-SLIPS DAILY PROTECT BIGPACK LONG X48
8006540689110	ALWAYS PROTEGE-SLIPS DAILY FRESH BIGPACK NORMAL X56
8006540836637	ALWAYS SERVIETTES ULTRA BIGPACK NORMAL PLUS X30
8006540822227	ALWAYS SERVIETTES ULTRA BIGPACK NORMAL X34
8001841422596	ALWAYS PROTEGE-SLIPS COTTON PROTECTION BIGPACK NORMAL X38